

**Dominique VERSINI**

Adjointe à la Maire de Paris chargée de la solidarité, des familles, de la petite enfance, de la protection sociale, de la lutte contre les exclusions et des personnes âgées

**Nawel OUMER**

Conseillère déléguée à la petite enfance et à la protection de l'enfance

Cher(s) parent(s),

Votre enfant sera accueilli prochainement au sein de l'un des 447 établissements municipaux d'accueil de la petite enfance. Afin de vous préparer au mieux à ce moment clé de la vie d'une famille, nous sommes heureuses de vous remettre ce kit parents destiné à vous informer sur le fonctionnement de la petite enfance à Paris.

Avec un parc d'accueil de 34255 places dont 1000 réalisées depuis le début de la mandature, le secteur parisien de la petite enfance va continuer à se développer avec la création de 4000 nouvelles places d'ici 2020, et à assurer un accueil de qualité pour les petits Parisiens et Parisiennes.

Pour que tous les enfants, tous les adolescents et tous les parents puissent s'épanouir au mieux dans notre ville, l'ensemble de l'exécutif s'est mobilisé, à la demande de la Maire de Paris, pour élaborer une stratégie parisienne pour l'enfance et les familles intitulée «Faire le Paris des Enfants». Une concertation d'une ampleur inédite associant 2500 parisiens, petits et grands, a été menée au cours des derniers mois, et a permis de faire émerger trois grandes priorités :

- permettre à tous les enfants de bien grandir et s'épanouir,
- accompagner toutes les familles,
- construire une ville bienveillante et inclusive pour les familles.

Vous pouvez retrouver l'ensemble des engagements à destination des enfants et des familles à l'adresse suivante : www.paris.fr/parisdesenfants.